



Siège Administratif - MONS - KENNEDY  
Avenue du tir 10, 7000 Mons  
+32 65 / 39 89 39  
superieur@promsoc.net

*Calendrier et plan de suivi*

**Bachelier en Publicité : option Médias contemporains**

Décembre 2014

## Introduction

La mise en place de la démarche qualité dans notre établissement nous a permis de mobiliser l'ensemble des parties prenantes. Dans cette perspective, une dynamique de remise en question des chargés de cours au sein de la section mais aussi de l'ensemble des équipes éducative, administrative et technique a été initiée. Les bonnes pratiques inventoriées en interne et confirmées au moins en partie par les experts, constituent une base qui devra être développée dans l'avenir.

L'évaluation externe a mis en évidence des forces et faiblesses déjà constatées pour la plupart à travers l'analyse interne mais elle a aussi fait apparaître d'autres éléments auxquels nous devons être attentifs. La collecte des avis émis par chacun, après ces évaluations, a permis de clarifier et d'affiner les améliorations envisagées selon des axes stratégiques ainsi que d'établir des actions pertinentes à mettre en œuvre dans les années à venir.

Les calendrier et plan de suivi pour la section « Bachelier en Publicité : option Médias contemporains » ont été rédigés en tenant compte de l'autoévaluation menée en interne au sein de la section, de l'évaluation externe, du rapport final de synthèse et de l'analyse transversale apportés par le comité des experts.

Rappelons que les caractéristiques de ce bachelier, relevées par le comité des experts dans l'analyse transversale, sont les suivantes :

- Formation professionnalisante à forte dimension artistique
- Section à faible population au sein d'un établissement de grande taille (= section à dimension humaine)
- Formation accessible à tous (CESS ou test d'admission)
- Formation organisée en un cycle (Bachelier)  
→ Pas de 2<sup>ème</sup> cycle (Master)

3 grands axes stratégiques ont été retenus pour développer le plan de suivi au sein de la section concernée :

1. S'ouvrir sur le monde extérieur
2. Professionnaliser davantage encore
3. Développer la coordination pédagogique

L'ouverture sur le monde extérieur constitue une priorité dans le plan d'action : il est nécessaire d'ouvrir la section sur le monde socio-culturel. Les matières enseignées et l'orientation professionnalisante à forte dimension artistique du cursus exigent qu'un soin particulier soit apporté à cette dimension en vue de développer l'esprit d'ouverture à la culture, aux sciences humaines et à l'art. Dès lors, l'objectif principal des actions proposées pour cet axe est de sensibiliser les étudiants à la culture en l'intégrant à la pratique professionnelle. Pour ce faire, nous capitalisons, entre autres choses, sur une opportunité émanant de la ville dans laquelle l'établissement est implanté à savoir « Mons 2015 – capitale européenne de la culture ».

De la perspective d'ouverture sur le monde extérieur découle celle de professionnaliser davantage encore. Le but étant de fournir, dans le futur, des formations qui répondent aux évolutions des besoins de toutes les parties prenantes, dans un monde en changement permanent. Plus concrètement, il est important d'associer le monde professionnel à la mise en œuvre et l'évaluation du programme pour développer l'intégration de la section dans le tissu économique local.

Il convient également de porter une attention particulière aux ressources tant humaines que matérielles, aux facteurs facilitant l'insertion socioprofessionnelle ainsi qu'à l'organisation administrative et à l'encadrement pédagogique des stages et de l'épreuve intégrée. L'objectif est d'une part d'optimiser, de simplifier et de formaliser la gestion administrative des stages et d'autre part, d'harmoniser et communiquer la guidance pédagogique avant, pendant et après les stages et l'épreuve intégrée ;

Plus particulièrement, nous souhaitons développer l'axe de la professionnalisation de la formation à travers 3 sous-dimensions que vous retrouverez dans le plan de suivi :

- les contacts avec le milieu professionnel ;
- les stages ;
- les épreuves intégrées.

L'intégration de toutes ces actions devrait idéalement reposer sur la mise en œuvre d'une véritable coordination pédagogique. Il s'agit d'harmoniser les objectifs, les contenus, les méthodes et l'évaluation des différents enseignements en vue d'une meilleure intégration de ceux-ci en développant l'encadrement pédagogique de la part du personnel enseignant. Une plus grande cohérence du programme et une plus grande maîtrise pédagogique au sein de l'établissement sont les résultats attendus.

Pour mener cette tâche à bien, tout en consolidant les actions déjà entreprises, l'institution devra s'appuyer sur la dynamique créée par la démarche qualité et ce, en entretenant et en capitalisant sur l'esprit « Enseignement de promotion sociale ». Elle devra formuler et mettre en œuvre un plan stratégique clair avec des actions concrètes dans lequel sont identifiés les objectifs planifiés à court-moyen-long terme, les rôles et responsabilités, les résultats à atteindre et les actions à mettre en œuvre.

Dans une perspective plus large, une réflexion transversale aux différents bacheliers évalués a déjà été initiée et sera encore développée. La culture qualité, au sein de notre établissement, est un état d'esprit que nous tentons de conserver. La formalisation des différentes procédures constitue, à nos yeux, une priorité tout en voulant conserver une certaine flexibilité et le caractère informel de la gestion de la qualité.

Sur base de l'ensemble de ces éléments et en tenant compte de l'identité du métier que l'on peut qualifier de mouvante et perméable, il conviendra de veiller à construire collectivement et à communiquer clairement un projet propre à la section. En d'autres termes, il s'agit de développer la singularité en mettant en avant dans la pratique quotidienne et dans la communication interne et externe, les éléments de différenciation spécifique à cette section et ce, afin que son identité soit visible et reconnue au sein de l'établissement.

L'ensemble de ces priorités stratégiques pourrait constituer un vrai projet fédérateur, entre autres en termes d'alliances et de partenariats avec d'autres établissements.

## Tableau de synthèse

Axe 1 : S'ouvrir au monde extérieur						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p>« Elargir l'horizon des partenariats et des échanges au niveau national et international, tant avec des institutions d'enseignement supérieur, qu'avec des institutions culturelles et des organismes professionnels »</p> <p><b>Analyse transversale : recommandation n°37 – p33</b></p>	Participer au projet « Réveillez la rue » avec le partenaire Fondation Mons 2015 – capitale européenne de la culture	**	Direction pédagogique, professeurs de la section et étudiants	Action terminée Remise des prix le 24/01/15	- Remédier aux lacunes culturelles - Valoriser, diffuser, rendre visibles les productions de la section	Partenariat avec la Fondation Mons 2015
	Participer au projet de rénovation de la Maison Van Gogh à Colfontaine avec le partenaire Fondation Mons 2015 – capitale européenne de la culture	**	Direction pédagogique, professeurs de la section et étudiants	Action en cours Échéance : décembre 2015	- Décloisonner la formation en favorisant l'interdisciplinarité - Réseauter - Valoriser, diffuser, rendre visibles les productions de la section	Partenariat avec la Fondation Mons 2015
	Participer au Festival International du Film d'Amour à Mons	**	Direction pédagogique, professeurs de la section et étudiants	Action en cours Échéance : février 2015	- Réseauter - Valoriser, diffuser, rendre visibles les productions de la section - Remédier aux lacunes culturelles	Partenariat avec le FIFA

	Encourager les stages à l'étranger et les programmes d'échange en systématisant l'information sur le sujet	*	Direction pédagogique et professeurs responsables	Action à planifier à partir de septembre 2015	Développer la mobilité internationale des étudiants	ERASMUS +
--	--	---	---	---	---	-----------

Axe 2 : Professionnaliser davantage encore						
Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p><u>2.1. A travers les contacts avec le milieu professionnel</u></p> <p>« Favoriser et systématiser l'intervention d'experts de la profession et/ou d'intervenants ponctuels (anciens étudiants, conférenciers) au sein du cursus,... »</p> <p><b>Rapport final de synthèse : recommandation n°6 – Chap. 2, p4</b></p>	Inviter des personnes-ressource issues du monde professionnel dans les cours et le jury des épreuves intégrées	***	Agent administratif et professeurs de la section	Action en cours et pérenne	Proposer une plus grande variété de regards, d'approches et de témoignages aux étudiants	
	Intégrer dans le corps enseignant davantage de praticiens/experts qualifiés	**	Pouvoir organisateur et direction	Action en cours et pérenne	Proposer une plus grande variété de regards, d'approches et de témoignages aux étudiants	

<p><u>2.2. A travers les stages</u></p> <p><i>« Présenter et clarifier (via un carnet, un mémento) l'ensemble des procédures relatives au stage, les critères et modalités d'apprentissage et d'évaluation, ainsi que les rôles précis des différents intervenants (coordinateur, maître de stage, administratifs etc.) »</i></p> <p><b>Analyse transversale : recommandation n°6 – p21</b></p>	<p>Retravailler et formaliser une convention type de stage  → Réflexion et production en 2014-2015  → Diffusion et régulation en 2015-2016</p>	<p>***</p>	<p>Direction et agent administratif</p>	<p>Action en cours et pérenne</p>	<p>Optimiser, simplifier et formaliser la gestion administrative des stages</p>	
	<p>Retravailler et communiquer le carnet de stage</p>	<p>***</p>	<p>Direction pédagogique et professeurs responsables</p>	<p>Action en cours et pérenne</p>	<p>Harmoniser au sein de la section la guidance pédagogique avant, pendant et après le stage</p>	
<p><i>« Constituer un état des lieux des endroits de stage mettant en évidence leurs points forts et particularités »</i></p> <p><b>Rapport final de synthèse : recommandation n°13 – Chap. 3, p6</b></p>	<p>Constituer une liste des lieux de stage pertinents</p>	<p>**</p>	<p>Agent administratif et professeurs responsables</p>	<p>Action en cours et pérenne</p>	<p>- Prévoir les lieux de stage en cohérence avec les visées pédagogiques et professionnelles, et avec le projet personnel de l'étudiant  - Diversifier le plus possible les lieux de stage</p>	

<p><u>2.3. A travers les épreuves intégrées</u></p> <p><i>« Etre particulièrement attentif aux bonnes conditions de mise en œuvre d'un réel TFE professionnalisant (planification des différentes étapes, niveau d'exigence, travail écrit de recherche, présentation intermédiaire aux autres étudiants, évaluation par des professionnels extérieurs à l'établissement...) »</i></p> <p><b>Analyse transversale : recommandation n°20 – p26</b></p>	<p>Complémentaire au R.O.I., rédiger un guide à destination des étudiants</p>	<p>**</p>	<p>Direction pédagogique et professeurs responsables</p>	<p>Action à planifier en 2016-2017</p>	<p>Redéfinir les objectifs de l'E.I. et sa réalisation en fonction des compétences attendues en fin de formation</p>	
	<p><i>« Ouvrir les défenses d'épreuves intégrées aux étudiants des niveaux inférieurs »</i></p> <p><b>Rapport final de synthèse : recommandation n°15 – Chap. 3, p6</b></p>	<p>*</p>	<p>Direction et professeurs responsables</p>	<p>Action en cours et pérenne</p>	<p>Préparer les étudiants à l'épreuve intégrée</p>	

### Axe 3 : Développer la coordination pédagogique

Recommandations / Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/**	Responsable(s)	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
<p>« <i>Evaluer quantitativement le travail des équipes et mettre en place un système équitable, pérenne et marqué d'une forme de reconnaissance (en termes de charge horaire par exemple)</i> »</p> <p><b>Analyse transversale : recommandation n°36 – p32</b></p>	<p>Mettre en place un comité de programme de la section, sous la coordination d'un enseignant de référence</p>	<p>***</p>	<p>Pouvoir organisateur, direction, enseignant de référence</p>	<p>Action à planifier en septembre 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fédérer les parties prenantes autour d'une identité singulière</li> <li>- Augmenter l'efficacité de la communication en interne</li> <li>- Favoriser les échanges au sein de l'équipe éducative</li> </ul>	
<p>« <i>Systématiser et pérenniser l'évaluation des enseignements par les étudiants et organiser chaque année un retour sous forme de feedback auprès des enseignants et étudiants concernés</i> »</p> <p><b>Rapport final de synthèse : recommandation n°3 – Chap. 1, p3</b></p>	<p>Mettre en place un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants</p>	<p>*</p>	<p>Direction, agent administratif et coordonateur qualité</p>	<p>Action à planifier en septembre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constituer une grande source d'informations nécessaire au processus de régulation</li> <li>- Améliorer les pratiques pédagogiques et la gestion des ressources matérielles</li> </ul>	

<p>« Mettre en place des pratiques d'évaluation intégrées à l'apprentissage au sein de situations d'intégration, comme le veut l'approche par compétences »</p> <p><b>Analyse transversale : recommandation n°18 – p25</b></p>	<p>Elaborer des grilles d'évaluation critériées par unité d'enseignement (UE)</p>	<p>***</p>	<p>Direction pédagogique et professeurs</p>	<p>Action en cours et pérenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre l'évaluation plus transparente en clarifiant les critères d'évaluation</li> <li>- Mettre en œuvre la pratique de l'auto-évaluation</li> <li>- Intégrer l'évaluation aux apprentissages</li> </ul>	
<p>« Promouvoir davantage la formation continue des différentes équipes et (pour les enseignants) se saisir de toutes les opportunités offertes en la matière »</p> <p><b>Analyse transversale : recommandation n°35 – p31</b></p>	<p>Former les enseignants à l'E-learning et à l'utilisation de l'E-campus</p>	<p>**</p>	<p>Direction et campus numérique</p>	<p>Action à planifier à partir de septembre 2016</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimiser l'utilisation de l'E-campus</li> <li>- Développer des actions E-learning</li> </ul>	

Alain Blondeau  
Directeur



Nathalie Delaunois  
Directrice adjointe



Valentine Hupez  
Coordinatrice qualité

